

BILAN FINANCIER

SUR 160 JOUEURS

RECETTES

| | |
|----------------------------|-------------------|
| <i>Engagements</i> | 8960 € |
| <i>Sponsor Bowling One</i> | 2717.76 € |
| TOTAL RECETTES | 11677.26 € |

DEPENSES

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| <i>Parties</i> | 5636.16 € |
| <i>Homologation</i> | 182.40 € |
| <i>Frais d'arbitrage</i> | 360 € |
| <i>Frais d'organisation</i> | 499.20 € |
| <i>Indemnités</i> | 5000 € |
| TOTAL DEPENSES | 11677.76 € |

SUR 210 JOUEURS

RECETTES

| |
|-------------------|
| 11760 € |
| 3388.26 € |
| 15148.26 € |

DEPENSES

| |
|-------------------|
| 7026.66 € |
| 227.40 € |
| 360 € |
| 634.20 € |
| 6900 € |
| 15148.26 € |

DETAIL DES INDEMNITES

SCRATCH

| | | |
|--|-----------------|------------------|
| 1 ^{er} | 650 € + TROPHEE | 1200 € + TROPHEE |
| 2 ^{ème} | 500 € + TROPHEE | 700 € + TROPHEE |
| 3 ^{ème} | 450 € + TROPHEE | 560 € + TROPHEE |
| 4 ^{ème} | 250 € | 290 € |
| 5 ^{ème} / 6 ^{ème} | 140 € | 200 € |
| 7 ^{ème} / 8 ^{ème} | 100 € | 150 € |
| 9 ^{ème} au 16 ^{ème} | 50 € | 70 € |
| 17 ^{ème} au 20 ^{ème} | 40 € | 60 € |

HANDICAP

| | | |
|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| 1 ^{er} | 400 € + TROPHEE | 540 € + TROPHEE |
| 2 ^{ème} | 300 € + TROPHEE | 400 € + TROPHEE |
| 3 ^{ème} | 210 € + TROPHEE | 280 € + TROPHEE |
| 4 ^{ème} | 170 € | 200 € |
| 5 ^{ème} / 6 ^{ème} | 140 € | 165 € |
| 7 ^{ème} / 8 ^{ème} | 100 € | 110 € |
| 9 ^{ème} / 16 ^{ème} | 50 € | 60 € |
| 17 ^{ème} / 20 ^{ème} | 40 € | 50 € |

Le BOWLING CLUB ARLES CAMARGUE



Organise

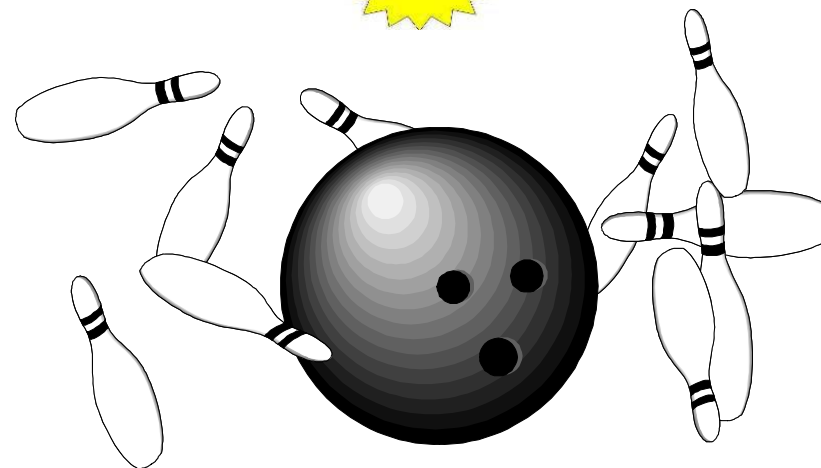
Au BOWLING ONE de CAISSARGUES

Du 17 au 22 avril 2012

Le 6ème Tournoi du MUGUET

TOURNOI NATIONAL OPEN SCRATCH
OUVERT ETBF
AVEC CLASSEMENT HANDICAP

H 80



REGLEMENT

1. Ce tournoi est ouvert à toute personne licenciée FFBSQ ou dans 3 autres fédérations membres ETBF (dans l'ordre d'inscription). Toute réservation devra être validée par l'envoi de l'engagement sous 15 jours, et sera alors ferme et définitive. Il n'y aura pas de classement avec handicap pour les joueurs sous licence étrangère.

2. En cas d'absence d'arbitre, c'est le directeur de compétition qui veille au bon déroulement de celle-ci.

3. Durant la partie scratch de la compétition, les féminines bénéficieront de 8 quilles de bonification par ligne effectuée. Pour la partie handicap, le handicap retenu sera égal à 80% de la différence avec 220 et limité à 80. Le listing de référence est celui publié 7 jours au moins avant le premier jour de la compétition.

4. Chaque joueur se verra attribuer une piste par tirage au sort.

PHASE 1 : les joueurs effectueront 3 séries de 3 parties avec décalages de 5 pistes sur la droite après chaque série. Deux classements seront faits en fin de phase 1, un classement scratch et un handicap.

PHASE 2 : Les 8 premiers joueurs du classement scratch sont directement qualifiés pour la phase 3 scratch ; les 24 joueurs suivants au classement scratch joueront la phase 2 scratch ; les 8 premiers du classement handicap (non qualifiés en phase 2 ou 3 scratch) sont directement qualifiés pour la phase 3 handicap ; les 24 suivants au classement handicap (non qualifiés en phase 2 ou 3 scratch) joueront la phase 2 handicap.

Cette phase aura le même déroulement pour les parties scratch et handicap : 3 parties cumulées avec 50% du score des éliminatoires, réalisées sur la même paire de pistes (fonction du classement). Les 8 meilleurs de la phase 2, pour chaque catégorie, accèdent à la phase 3.

PHASE 3 : Les scores précédents ne sont pas conservés. Les 16 joueurs scratch sont répartis en 2 poules de 8 joueurs pour une formule match play, selon le système pair/impair, et il en est de même pour les 16 joueurs handicap. Il sera attribué aux finalistes 30 quilles de bonus par match gagné et 15 en cas d'égalité. Les classements seront établis au total général des quilles additionné des bonus et/ou handicap.

PHASE 4 : Les vainqueurs de poules se disputent le gain des compétitions scratch et handicap au meilleur de 2 lignes. Les seconds de poules se disputent les places 3 et 4 au meilleur de 2 lignes. Les autres finalistes sont départagés, à égalité de place, par leur moyenne sur la finale match play.

EGALITES : Pour la partie handicap de la compétition, en cas d'égalité avantage sera donné au plus petit handicap, puis à la meilleure dernière

ligne handicap. Pour la partie scratch, s'il y a égalité, la meilleure dernière ligne (ou l'avant-dernière si nécessaire...) déterminera le vainqueur.

5. En cas de retard sur la phase de qualification, le joueur ou la joueuse débute sa partie à la frame en cours. Son score sera scratch sur cette ligne. Il n'y aura ni échauffement, ni rattrapage des frames et/ou lignes perdues. En cas de retard (joueur ne répondant pas à l'appel 15 mn avant le début des boules de chauffe) ou désistement sur les autres phases, un joueur sera repêché. Seuls les 3 joueurs les mieux classés n'ayant pas été sélectionnés pour les phases finales peuvent être repêchés.

HORAIRES

| | | | |
|----------------------------|---------------------------------|-------------|------------------|
| Mardi 17 avril | TOUR 1 | 19h00-22h40 | Tous joueurs |
| Mercredi 18 avril | TOUR 2 | 19h00-22h40 | Tous joueurs |
| Jeudi 19 avril | TOUR 3 | 19h00-22h40 | Tous joueurs |
| Vendredi 20 avril | TOUR 4 | 14h00-17h40 | Joueurs + 50 km |
| | TOUR 5 | 19h00-22h40 | Joueurs + 50 km |
| Samedi 21 avril | TOUR 6 | 8h30-12h10 | Joueurs + 50 km |
| | TOUR 7 | 13h00-16h40 | Joueurs + 200 km |
| | TOUR 8 | 17h30-21h10 | Joueurs + 200 km |
| Dimanche 22 avril | 1/2 Finales | 9h00- 11h15 | |
| | Finales Match Play Scratch & Hp | 12h30-16h00 | |
| | Matchs de classement | 16h30-17h00 | |
| Remise des prix vers 17h30 | | | |

Un reconditionnement sera fait avant et entre chaque tour de poule, et le dimanche avant les 1/2 finales et les finales Match Play. Tous les prix seront remis en présence de l'ensemble des récompensés. Aucune dérogation ne sera admise (sauf décision du directeur de compétition).

DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont fixés à 56€. Les chèques sont à libeller à l'ordre du BCAC. **Les engagements seront considérés comme valables suivant les conditions ci-après** : être accompagné du paiement des droits ; comporter les informations nécessaires (nom et prénom, n° de licence, tél./mail et adresse de la personne à contacter, horaire choisi). Les engagements sont à faire parvenir au directeur de compétition : Monsieur Laurent NIETO 665 rue Tour de l'Evêque 30000 NIMES
☎ : 06 83 25 27 93 - @ : laurentnieto@free.fr - <http://b.c.a.c.free.fr/>